

Assurance des entreprises/ Industries et Multinationales

## Risques de transport des fabricants



Simply Cargo est une assurance multirisque sur facultés couvrant tous les risques de transport des fabricants dont les expéditions de marchandises dépassent les 500 000 \$ par an.

Quelques garanties et caractéristiques:

Montant de garantie automatique de 1 000 000 \$ pour chaque transport par voie maritime, aérienne

ou terrestre

Mouvements interentreprises

Expositions et démonstrations

Expéditions à bord de véhicules appartenant à l'entreprise

Dommmages indirects (sous réserve du montant de garantie de la police)

Demande d'évaluation des risques simplifiée

Cotation du courtier

Ajustements annuels évitant la paperasserie mensuelle ou trimestrielle

Remplacement de fret aérien pour les biens endommagés afin d'accélérer le règlement des sinistres

Notion de découverte du sinistre étendue à la livraison initiale sur les lieux

... et plus encore.

La police Simply Cargo diminue également les lourdeurs administratives grâce au logiciel intégré MICS (Marine Insurance Certificate System) qui permet au client de produire des rapports et de contrôler les risques de transport.

Critères d'admissibilité

Marchandises conteneurisées expédiées par mer

Marchandises neuves

Minimum d'une expédition à l'étranger (sauf aux États-Unis)

Maximum de deux sinistres au cours des cinq dernières années

Valeurs des expéditions annuelles inférieures à 10 000 000 \$

Back to top

Simply Cargo Lite

Pour les expéditeurs occasionnels, Simply Cargo Lite offre la solution parfaite pour ce qui est de la commodité, de la facilité et de la rentabilité.

Aucune confusion de dernière minute associée à l'établissement d'une police d'assurance expédition unique, sans compter les avantages d'une police d'abonnement.

Tous les éléments de garantie essentiels de Simply Cargo en plus de nombreuses extensions et de caractéristiques simplifiant la police:

Une prime annuelle fixe payable une fois par an sans ajustement à la fin de l'année.

Une déclaration des valeurs annuelles des expéditions suffit à déterminer la prime provisionnelle de l'année suivante.

Un montant de garantie automatique de 500 000 \$ pour chaque transport par voie maritime, aérienne ou terrestre.

Des certificats d'exportation assurent au client de satisfaire aux exigences de toute lettre de crédit.

Une possibilité d'opter pour Simply Cargo (sous réserve d'une prime minimum).

Critères d'admissibilité

Les critères sont les mêmes que pour Simply Cargo, à l'exception du maximum pour les expéditions qui se situe à 500 000 \$.

[Back to top](#)

Assurance de la Responsabilité Civile des camionneurs – Transport des marchandises

L'assurance de la Responsabilité Civile des camionneurs - Transport des marchandises couvre la Responsabilité Civile et la Responsabilité Civile professionnelle pour des dommages atteignant les marchandises qui appartiennent à des tiers pendant que l'assuré, ou un autre transporteur sous contrat de l'assuré, en a la garde ou sur lesquelles il a pouvoir de direction ou de gestion.

L'assurance peut être modifiée pour tenir compte des engagements contractuels particuliers avec des clients (sous réserve de l'examen et de l'approbation du rédacteur production)

L'assurance peut être distincte ou incluse dans une police multirisque

L'assurance couvre:

Les dommages indirects

Le chargement et le déchargement

La Responsabilité Civile du transporteur en cas de dommages pendant que des sous-traitants sont en possession des marchandises (sous réserve des conditions de la police).

Clientèle cible

Entreprises de livraison locale

Transporteurs régionaux

Transporteurs spécialisés (sauf les déménageurs)